

## FICHE DE POSTE

INTITULE
<b>Conseiller médical chargé de la planification de l'offre de soins F/H</b>

Familles professionnelles	Santé	Observation, inspection, contrôle, audit et évaluation
Codes fiche RET	SAN-45-A	OBS-30-A
Correspondances RIME	FPESCS03	FPECTL04
Correspondances UCANSS	0503 – 0701 – 0705 - 0706	Non applicables
Emplois-types	Conseiller médical	<b>Chargé d'inspection et/ou de contrôle</b>
Quotité	0.8	0.2

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Médecin inspecteur de santé publique Groupe RIFSEEP : groupe 2	
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/>	
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input checked="" type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>	
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/>	Niveau :

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE  <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO
--

DIRECTION	Direction de l'Offre de Soins
POLE	Planification de l'offre de soins

### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité d'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble territoire normand.

Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / Recours régional).

La direction de l'offre de soins est organisée en plusieurs pôles :

- Pôle accompagnement des établissements de santé
- Pôle planification et organisation de l'offre soins
- Pôle offre ambulatoire
- Pôle financement et efficience
- Pôle soins sans consentement

### DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui <input type="checkbox"/> Non X	Nombre de personnes encadrées :
<p><u>Missions et activités principales du poste :</u>  Le conseiller médical est référent au sein de l'ARS d'une ou plusieurs thématiques médicales dont il assure l'animation en région avec l'ensemble des partenaires (établissements de santé et médico-sociaux, partenaires institutionnels libéraux, réseaux, fédération, unions...).</p> <p>La répartition des thématiques est à travailler au sein d'un collectif de professionnels de santé composé de médecins, pharmaciens et cadres de santé et de professionnels administratifs.</p> <p>Le conseiller médical assure également une fonction de référent médical sur un ou plusieurs territoires de santé, en partenariat étroit avec les référents établissements de santé du pôle Appui aux établissements de santé.</p> <p>Les domaines médicaux et territoires de référence de chaque conseiller médical est arrêté par le Directeur de l'Offre de Soins à l'issue d'un entretien. Celui-ci doit permettre de prendre en compte et d'articuler le cursus et l'expérience du candidat et les besoins sanitaires prioritaires de la Normandie.</p>	

Sont actuellement disponibles ou susceptibles de l'être prochainement les thématiques suivantes :

- La médecine d'urgence
- La cardiologie interventionnelle
- La réanimation
- L'imagerie
- La médecine nucléaire
- L'insuffisance rénale chronique
- L'Hospitalisation à domicile (HAD)
- Les soins palliatifs / prise en charge de la douleur

Missions et activités principales du poste :

Contribuer à la conception, au pilotage et à la mise en oeuvre au plan régional des politiques de santé publiques s'agissant des thématiques médicales dont le médecin à la référence :

→ pilotage régional du pacte de refondation des urgences avec l'appui d'un groupe projet ARS / évaluation et révision du projet régional de santé.

- Participer à l'élaboration des diagnostics territoriaux et à l'identification des enjeux transversaux de prévention et de soins en lien avec la direction de la stratégie et la direction de la santé publique
- Participer à la stratégie de répartition des internes pour répondre aux enjeux de démographie médicale normands, en lien avec les deux facultés de médecine de la région et la direction de l'appui à la performance de l'ARS
- Assurer l'animation du réseau partenarial de l'ARS sur les thématiques médicales dont le médecin à la référence en vue de structurer et/ou améliorer les parcours de santé dans toutes leurs dimensions
- Assurer une expertise dans les dossiers de demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation
- Assurer une représentation de l'ARS, en tant que de besoin, en commissions médicales d'établissements et CMG des GHT
- Contribuer à la mise en oeuvre des projets médicaux partagés des GHT dont il a la référence
- Assurer une veille sur les thématiques dévolues
- Participer aux groupes de travail nationaux sur les thématiques

Activités annexes :

- Apporte un éclairage médical sur des sujets d'intérêt pour la Direction de l'offre de soins (DOS)
- Participer aux visites de conformité, audits, labellisations et inspections
- Contribuer à la gestion du volet médical des réclamations et signalements
- Participer aux d'astreinte médicales de l'ARS en appui de l'astreinte administrative de 1er niveau

Interlocuteurs et partenaires :

- Partenaires institutionnels : Les établissements de santé publics et privés, les titulaires d'autorisations sanitaires, les agences du domaine sanitaire (ABM, AFFSAPS, Coordonnateur Hémovigilance), les CPAM et la CARSAT, la DGOS,
- les instances de démocratie sanitaire, les instances représentatives des professionnels de santé de ville.

Liens hiérarchiques :

Directeur adjoint DOS

Spécificités du poste / contraintes :

Titulaire d'un Doctorat en médecine français ou d'une équivalence permettant l'exercice de la médecine en France ;

Mobilisation exceptionnelle en situation d'urgence (crise sanitaire).

Astreintes médicales

Déclaration publique d'intérêt (DPI)

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

**Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent**

E - Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

M - Maîtrise : Connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

A – Application : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements

N – Notion : connaissances élémentaires, notions de base, repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Environnement institutionnel et administratif (organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné/ Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention)		X		
Connaissances médicales et associées	X			
Politiques sanitaires et ses enjeux	X			
Financement du système de santé		X		
Processus de planification de l'offre de santé		X		
Réglementation relative aux autorisations sanitaires		X		
Procédures juridiques de l'inspection et du contrôle		X		
Normes juridiques et techniques du domaine médical		X		
Le PRS et les schémas régionaux, interrégionaux		X		

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Analyser et maîtriser les risques		X		
Assurer la compréhension des situations à risques et des décisions auprès des décideurs et de la population		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique dans le respect de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques.		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en œuvre		X		
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux avec les acteurs du système de santé		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		

Savoir-être E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Faire preuve de rigueur scientifique		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Faire preuve de discrétion professionnelle		X		
Avoir le sens de la pédagogie (conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints)		X		
Savoir gérer le stress inhérent à la responsabilité du poste		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		
Respect du code de déontologie de la fonction publique		X		

<b>CONTACTS</b>
-----------------

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 / 02.32.18.26.75. <a href="mailto:ars-normandie-candidature@ars.sante.fr">ars-normandie-candidature@ars.sante.fr</a>
---

<b>DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION</b>
--

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser <u>pour le 30 juin 2021</u> au plus tard.
---